

Avis public

Montréal-Nord

Montréal

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PROJET DE RÈGLEMENT RGCA11-10-0007-3

AVIS est, par les présentes, donné aux personnes intéressées de l'arrondissement de Montréal-Nord et des arrondissements Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles et Saint-Léonard demeurant dans une zone contigüe à la zone visée par le règlement.

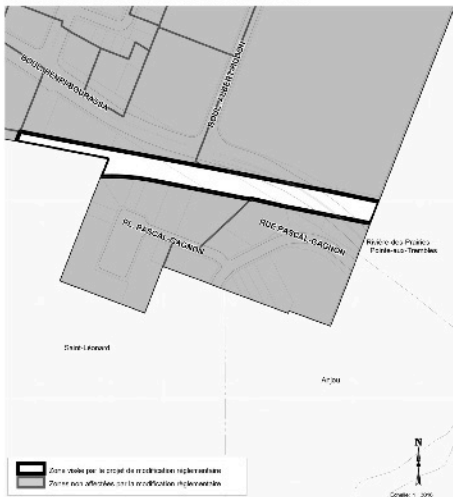
QUE le conseil d'arrondissement de Montréal-Nord a adopté lors de sa séance ordinaire du 9 avril 2013, le projet de règlement RGCA11-10-0007-3.

QUE, conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., A19-1), une assemblée publique de consultation se tiendra le **MARDI, 14 MAI 2013, À 18 H, À LA SALLE DU CONSEIL, 11155, AVENUE HÉBERT, MONTRÉAL-NORD.**

QU'au cours de cette assemblée, le conseil expliquera le projet de règlement, ainsi que les conséquences de son adoption. Le conseil entendra également les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ce projet de règlement vise à modifier le règlement RGCA11-10-0007 sur les projets particuliers de construction, de modification afin d'ajouter un nouveau secteur situé à l'intersection du boulevard Henri-Bourassa et de l'avenue Albert-Hudon. La modification permettra le remplacement des panneaux-réclames du Canadien National.

Ce projet de règlement ne contient aucune disposition susceptible d'approbation référendaire et vise la zone décrite ci-dessous :



QUE ce projet de règlement peut être consulté au bureau de la secrétaire d'arrondissement ou au comptoir de la Direction de l'aménagement urbain et services aux entreprises, au 4243, rue de Charleroi, pendant les heures d'affaires, du lundi au jeudi, de 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30 et le vendredi, de 8 h à 13 h.

DONNÉ À MONTRÉAL,

Arrondissement de Montréal-Nord,
ce 16 avril 2013

Marie Marthe Papineau, avocate
Secrétaire d'arrondissement